

**RAPPORT ANNUEL 2018**

**CONSEIL DE QUARTIER  
DU CAP-ROUGE**

**Le 16 avril 2019**

## TABLE DES MATIÈRES

<b>1. Mot du président .....</b>	<b>1</b>
<b>2. Présentation du conseil de quartier .....</b>	<b>3</b>
2.1. Le conseil de quartier .....	3
2.2. Les membres du conseil d'administration.....	3
2.3. Le territoire du quartier .....	4
<b>3. Demandes d'opinion et consultations publiques.....</b>	<b>5</b>
<b>4. Plan d'action et résultats.....</b>	<b>6</b>
4.1. Rappel du plan d'action 2018 .....	6
4.2. Activités du conseil en 2018 .....	8
4.3. Résultats 2018.....	8
4.3.1. Plan directeur de quartier et plan d'action du boulevard de la Chaudière.....	8
4.3.2. Amélioration de la sécurité et de la qualité des voies de circulation dans le quartier.....	9
4.3.3. Protection des parcs et espaces verts et de l'environnement.....	10
4.3.4. Maintien et développement du sentiment d'appartenance au quartier.....	11
4.3.5. Collaboration avec les organismes et les commerçants du milieu.....	12
4.3.6. Participation aux consultations de la Ville et recommandations.....	12
4.3.7. Promotion du quartier et de la communication avec ses résidents .....	13
4.4. Plan d'action 2019 .....	15
<b>Signature du Livre d'or : une tradition pour notre conseil de quartier .....</b>	<b>17</b>
<b>5. Bilan et états financiers au 31 décembre 2018 .....</b>	<b>18</b>

## 1. Mot du président

Les membres du conseil d'administration du conseil de quartier du Cap-Rouge vous présentent le bilan des activités pour l'année 2018.

L'année 2018 a été marquée par un vent de changement de personnel au sein du conseil. Deux administrateurs de longue date, membres de l'exécutif, n'ont pas renouvelé leur mandat. Les quatre membres de l'exécutif désignés en avril 2018 étaient nouveaux dans leurs tâches et ont dû s'adapter. Similairement, du côté des conseillers municipaux des districts touchant le territoire de notre quartier (qui sont membres d'office de notre conseil), l'année 2018 a vu l'arrivée de M<sup>me</sup> Marie-Josée Savard, district de Cap-Rouge–Laurentien, élue après une absence de la vie municipale de quelques années et nouvelle au conseil de quartier.

Plusieurs nouvelles majeures pour le quartier, rejoignant souvent les souhaits et dossiers du conseil, ont marqué l'année 2018. Le projet du Réseau de transport structurant de la Ville, annoncé en mars, propose un terminus du tramway près du IKEA et le prolongement de la rue Mendel (côte Mendel). Ceci modifie la vision future du secteur en lien avec le plan directeur et le plan d'action du quartier. De plus, la saga Anacolor semble vouloir se résoudre et le terrain de l'usine, joint à celui du garage municipal, pourra être redéveloppé à moyen terme.

De nouveaux projets importants apportant de nouveaux citoyens et visiteurs ont commencé et/ou se sont complétés, dont l'ouverture du IKEA, l'annonce de l'Îlot Mendel, la construction de la résidence pour personnes âgées au mail Cap-Rouge et la fin de la construction d'un édifice à condominiums à proximité de la rue des Maires-Lessard. Le conseil continue de travailler positivement avec les intervenants de ces projets afin d'améliorer la qualité de vie et la sécurité des carougeois.

Nous continuons de chercher des solutions et des améliorations à plusieurs problématiques soulevées dans les dernières années, dont les liens cyclables du quartier, le parc nautique, le secteur de la plage Jacques-Cartier, la convivialité et la revitalisation du boulevard de la Chaudière, la mise en valeur de la rivière du Cap Rouge et l'herbe à poux. Plusieurs projets sont en cours et nous espérons qu'ils mèneront à des conclusions qui sauront plaire au maximum de résidents du quartier.

De manière générale, nous avons continué à améliorer la communication aux citoyens par la page Facebook et avons noté que la participation citoyenne aux assemblées du conseil de quartier est variable selon les dossiers traités, mais demeure en général assez faible.

Comme dans le passé, tous les efforts ont été faits afin de maintenir un mode de communication respectueux et de type collaboratif avec les citoyens, les intervenants municipaux ou autres. C'est l'attitude que notre conseil a adoptée, autant dans son écoute des citoyens et des conseillers municipaux que dans ses rapports avec les instances municipales et gouvernementales. À cet égard, le président du conseil de quartier, en qualité de président des assemblées, doit s'assurer du bon déroulement et veiller à ce que les échanges et propos entre les différents intervenants présents ne se transforment pas en argumentation non productive.

Je remercie tous les membres du conseil d'administration pour leur implication. Ce sont des personnes engagées qui offrent temps, compétence et savoir-faire pour le mieux-être de notre quartier.

Nous remercions toutes les résidentes et tous les résidents du quartier ainsi que les responsables d'organismes qui ont contribué d'une façon ou d'une autre à la réalisation de nos dossiers.

Également, nous avons apprécié, tout au long de l'année, la collaboration soutenue de M<sup>me</sup> Priscilla Lafond, conseillère en consultations publiques, ainsi que celle des différentes unités administratives de la Ville interpellées selon les sujets. Merci pour votre collaboration et votre professionnalisme.

En 2018, la conseillère municipale M<sup>me</sup> Anne Corriveau, district de la Pointe-de-Sainte-Foy, a assisté aux assemblées publiques de manière assez régulière et nous apprécions toujours sa présence et ses connaissances des dossiers. Tel que mentionné ci-haut, M<sup>me</sup> Marie-Josée Savard, conseillère municipale dans le district de Cap-Rouge–Laurentien, a été élue en octobre 2017 et a participé à la majorité des assemblées malgré de nombreuses responsabilités à la Ville. Elle a démontré une volonté de trouver des solutions et a assuré un suivi rigoureux aux diverses interventions. Nous réitérons que la participation des conseillers municipaux aux assemblées du conseil de quartier est essentielle tant pour le partage de l'information, l'écoute et la proximité des citoyens que pour le cheminement de nos dossiers et l'efficacité de nos rencontres.

Votre conseil de quartier est et demeure une instance privilégiée pour vous écouter et transmettre vos attentes à nos instances municipales. Par votre présence aux assemblées publiques régulières, votre participation aux débats et vos interventions, tous ensemble, nous travaillons à faire de notre communauté du Cap-Rouge un milieu où il fait bon vivre, et ce, en harmonie avec sa nature et les valeurs sociétales.

*Louis Martin*

Louis Martin  
*Président*

## 2. Présentation du conseil de quartier

### 2.1. Le conseil de quartier

Le conseil de quartier est un organisme à but non lucratif qui représente les citoyennes et les citoyens du quartier. Il est un interlocuteur privilégié de la Ville qui a pour mission de permettre aux citoyens d'exprimer leurs opinions et leurs besoins à l'égard de questions qui concernent leur quartier notamment en ce qui a trait à l'aménagement du territoire, l'aménagement des propriétés municipales, la vie communautaire et la sécurité publique. Il constitue un des moyens prévus dans le Règlement sur la politique de consultation publique adopté par la Ville de Québec, tel que modifié le 5 mars 2012 par le Règlement modifiant le *Règlement sur la politique de consultation publique*, R.V.Q. 1881, afin de permettre à la population de participer à la planification et à l'évaluation des services municipaux.

Son rôle est de faciliter la consultation de la population sur les enjeux locaux et de prendre des initiatives pour stimuler le développement du quartier. Le conseil de quartier est appelé à se prononcer ou à agir sur des sujets qui concernent la vie dans le quartier tels que la circulation, les loisirs ou l'environnement et même participer activement aux activités communautaires. Il peut également influencer certaines décisions ayant un impact direct sur le milieu de vie.

Le conseil de quartier du Cap-Rouge a été constitué officiellement le 5 novembre 2004 à la demande de la population. Sont membres de ce conseil toutes les personnes majeures qui résident dans le quartier, ainsi que les personnes majeures qui représentent un établissement commercial, industriel, institutionnel ou communautaire situé dans le quartier.

### 2.2. Les membres du conseil d'administration

En vertu du Règlement sur le fonctionnement des conseils de quartier de la Ville de Québec, R.R.V.Q. chapitre F-1, les affaires du conseil de quartier sont administrées par un conseil d'administration composé de huit (8) membres élus par la population du quartier pour un mandat d'une durée d'un ou de deux ans : quatre (4) hommes et quatre (4) femmes. Le conseil d'administration du conseil de quartier peut nommer par résolution trois (3) autres personnes pour être administrateurs cooptés portant ainsi le nombre d'administrateurs à onze (11) membres. Les conseillers municipaux dont le district ou une partie de celui-ci se situe dans les limites du quartier sont également membres du conseil d'administration, mais sans droit de vote.

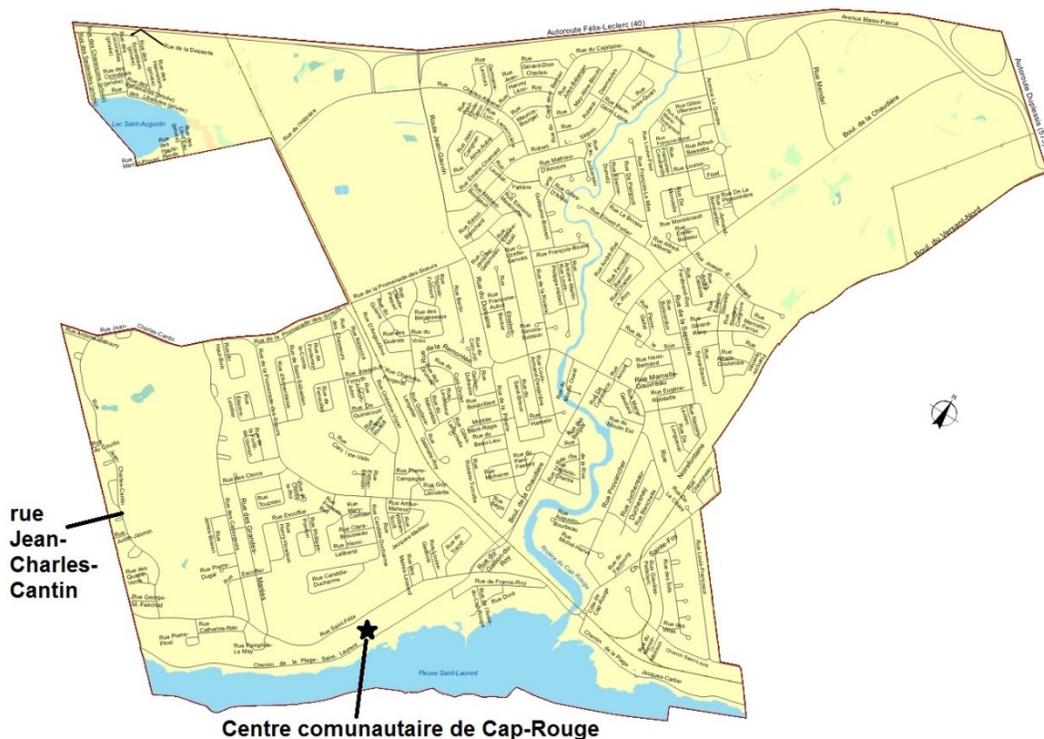
#### Composition du conseil d'administration en 2018

M. Louis Martin	Administrateur jusqu'en avril 2020 et président depuis avril 2018
M. Roch Maltais	Administrateur et président jusqu'en avril 2018
M. Philippe Moussette	Administrateur jusqu'en avril 2020 et vice-président depuis avril 2018
M <sup>me</sup> Sylvie Roy	Administratrice jusqu'en avril 2020 et vice-présidente jusqu'en avril 2018
M <sup>me</sup> Nathalie Gagné	Administratrice jusqu'en avril 2020 et secrétaire depuis avril 2018
M <sup>me</sup> Denyse Dumas	Administ. jusqu'en avril 2019, secr. jusqu'en avril 18 et trésorière depuis
M <sup>me</sup> Rita Veilleux	Administratrice et trésorière jusqu'en avril 2018
M. Pierre Gagnon	Administrateur jusqu'en avril 2019
M. Jacki Dallaire	Administrateur - démission en septembre 2018
M. Martin Blanchette	Administrateur coopté en avril 2018 jusqu'en avril 2019
M. Michel Lagacé	Administrateur coopté en avril 2018 jusqu'en avril 2019
M <sup>me</sup> Anne Corriveau	Conseillère municipale du district de la Pointe-de-Sainte-Foy
M <sup>me</sup> Marie-Josée Savard	Conseillère municipale du district de Cap-Rouge-Laurentien

### 2.3. Le territoire du quartier

Les limites des territoires des conseils de quartier ont été adoptées par le conseil municipal en novembre 2003, après la consultation de la population et des conseils d'arrondissement. Les limites du quartier du Cap-Rouge ont été révisées en janvier 2006 à la suite de la reconstitution de la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures.

Le territoire du conseil de quartier du Cap-Rouge regroupe une population d'environ 17 000 personnes. Il est délimité au nord par l'autoroute Félix-Leclerc, à l'est par le boulevard du Versant-Nord, au sud par le fleuve Saint-Laurent et à l'ouest par les limites de la ville de Saint-Augustin-de-Desmaures (rue Jean-Charles-Cantin et la voie ferrée). Les limites du conseil de quartier sont illustrées par la carte ci-dessous.



En 2018, nos assemblées régulières ont été tenues au centre communautaire de Cap-Rouge, lequel regroupe dans ses locaux des organismes du milieu, notamment la Société historique du Cap-Rouge, le club FADOQ Cap-Rouge et les Artisanas au Fil du Temps.

### 3. Demandes d'opinion et consultations publiques

En 2018, les membres du conseil de quartier ont été invités par l'Arrondissement de Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge à donner leur opinion sur un projet de modification réglementaire et s'est vu mandaté par le conseil d'arrondissement pour tenir la consultation publique.

Projet de modification au Règlement de l'Arrondissement de Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge sur l'urbanisme relativement à la zone 37234Rb, **R.C.A.3V.Q.229** (chemin de la Plage Jacques-Cartier).

Consultation publique et demande d'opinion  
Assemblée tenue le **mardi 20 février 2018**, 4473, rue Saint-Félix, salle du conseil  
15 (quinze) citoyens étaient présents

Objet de la demande :

Le chemin de la Plage-Jacques-Cartier est assujéti à l'application d'un PIIA (plan d'implantation et d'intégration architecturale) qui vise à conserver l'aspect traditionnel de villégiature et les caractéristiques du paysage de la rue qui témoignent de cet aspect traditionnel. Les travaux d'agrandissement, de modification, de rénovation, de réfection ou de reconstruction d'un bâtiment principal et d'aménagement extérieur sont assujéti à l'application de ce PIIA. Aujourd'hui, une telle application s'avère plus ou moins pertinente considérant que l'ensemble des bâtiments qui s'y trouvent ne reflète pas le caractère traditionnel souhaité. Les bâtiments sont de styles différents en plus d'être dérogatoires par leur implantation et/ou leur usage (parce que non autorisé dans la zone). Le PIIA comporte 15 critères dont deux touchent à l'implantation.

Le projet de modification au zonage a pour but de retirer le Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) applicable à la zone 37234Rb, qui vise à conserver l'aspect traditionnel de villégiature et les caractéristiques du paysage de la rue qui témoignent de cet aspect traditionnel.

**Recommandation du conseil d'administration du conseil de quartier**

**Résolution CQCR-18-CA-07**

SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT d'émettre un avis favorable au projet de modification au Règlement de l'Arrondissement de Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge sur l'urbanisme relativement à la zone 37234Rb, R.C.A.3V.Q.229.

## 4. Plan d'action et résultats

### 4.1. Rappel du plan d'action 2018

Le plan d'action 2018 annoncé dans le rapport annuel 2017 déposé lors de l'assemblée annuelle du mois d'avril 2018 comportait les volets suivants :

1. *Réévaluation des priorités du plan d'action et, le cas échéant, du plan directeur de quartier réalisé en 2007*
  - ◆ Dans la foulée des idées et propositions découlant de l'activité remue-méninges de juin 2017, production d'un projet de plan d'action auprès de l'Arrondissement Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge concernant la revitalisation du boulevard de la Chaudière dans le but de tenir ultimement une consultation publique à ce sujet;
  - ◆ Mise à jour du plan directeur de quartier selon d'autres besoins à évaluer.
  
2. *Amélioration de la sécurité et de la qualité des voies de circulation dans le quartier*
  - ◆ Dans le cadre des projets de développement résidentiel sur le boulevard de la Chaudière, revenir à la charge auprès des autorités municipales concernant des conclusions soumises en février 2016 par le responsable de la sécurité routière de l'Arrondissement concernant la sécurité routière et le partage de la chaussée;
  - ◆ Réalisation d'activités de sensibilisation à la sécurité routière comportant des volets similaires ou complémentaires à ceux des années passées;
  - ◆ Suivi du programme À pied, à vélo, ville active, auquel a participé le conseil de quartier, et qui cherche notamment à faciliter les déplacements actifs des enfants et de leurs parents sur le trajet domicile-école-travail. Sur ce volet, faire un suivi des recommandations faites par le conseil de quartier concernant l'interconnexion en vélo entre les quartiers de la Pointe-de-Sainte-Foy et du Cap-Rouge et la problématique de la circulation cycliste dans la côte de Cap-Rouge.
  
3. *Protection des parcs et des espaces verts et de l'environnement*
  - ◆ Suivi concernant la réalisation des travaux d'aménagement et l'installation des équipements sportifs prévus dans le parc Chaudière;
  - ◆ Suivi du dossier de l'usine Anacolor en regard d'une part, aux développements survenus depuis l'intervention d'un comité de citoyens et l'évolution des mesures prises au ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques ainsi qu'à la Ville de Québec, ainsi que, d'autre part, à l'engagement formulé par le gouvernement du Québec de prendre les mesures nécessaires pour que l'usine Anacolor soit déplacée hors du quartier du Cap-Rouge;
  - ◆ Suivi concernant la réalisation du développement du secteur Le Gendre qui a été amorcé en 2017, notamment quant aux aspects pouvant influencer le milieu de vie des citoyens des secteurs avoisinants et l'environnement;
  - ◆ Suivi concernant la réalisation du mégacentre commercial abritant IKEA amorcée en 2017, notamment quant aux aspects pouvant influencer le milieu de vie des citoyens des secteurs avoisinants et l'environnement;
  - ◆ Participation aux activités initiées par divers organismes du milieu notamment pour la sensibilisation et la découverte des sentiers de la rivière du Cap Rouge en collaboration avec le Conseil de bassin de la rivière du Cap Rouge.

- ◆ Suivi concernant le projet de mise en valeur retenu dans le cadre du programme « *Rêvons nos rivières* ».
4. *Maintien et développement du sentiment d'appartenance au quartier*
- ◆ Remise périodique de mentions honorables à des personnes ou des organismes du quartier pour souligner leur travail remarquable auprès de la communauté carougeoise en vue de la signature annuelle du Livre d'or;
  - ◆ Signature du Livre d'or lors de l'assemblée générale annuelle par des citoyens ou des organismes s'étant démarqués;
  - ◆ Présentation faite au conseil de quartier par l'Arrondissement au sujet des orientations et activités au parc nautique.
5. *Collaboration avec les organismes et les commerçants du milieu*
- ◆ Invitation aux organismes et aux commerçants du milieu à participer aux activités du conseil de quartier, notamment à l'AGA, et à la mise en œuvre du plan directeur de quartier relativement au plan d'action sur la revitalisation du boulevard de la Chaudière;
  - ◆ Participation, sur invitation, aux activités des organismes;
  - ◆ Appui aux demandes ou besoins formulés par les organismes, selon une évaluation;
  - ◆ Participation à des tables de concertation régionale et locale (ex. : Table de concertation vélo, Centre local de développement [CLD], logements sociaux);
  - ◆ Participation à la Table des présidentes et présidents des conseils de quartier de l'arrondissement 03.
6. *Participation aux consultations de la Ville et recommandations*
- ◆ Production d'avis en rapport avec des demandes de modification au zonage;
  - ◆ Participation aux séances de formation proposées par la Ville à l'intention des conseils de quartier.
7. *Promotion du quartier et de la communication avec ses résidents*
- ◆ Tenue d'assemblées régulières mensuelles, d'une assemblée générale annuelle, et d'assemblées spéciales s'il y a lieu;
  - ◆ Amélioration de la communication auprès des citoyens par la publication d'articles dans les journaux locaux et de renseignements sur le site Web de la Ville et sur la page Facebook du conseil de quartier;
  - ◆ Renforcement par tout moyen visant à faciliter et à diffuser l'information dont les consultations du conseil de quartier auprès des citoyens;
  - ◆ Consolidation de différents comités de travail au sein du conseil de quartier dans les domaines touchant principalement le Plan directeur du conseil de quartier, le Livre d'or, la sécurité routière et le respect de la nature et de l'environnement. Ces comités sous la responsabilité d'un administrateur du conseil voudront faire une place importante aux citoyens désireux de s'impliquer dans un domaine particulier faisant appel à leur intérêt et compétence.

## **4.2. Activités du conseil en 2018**

Le conseil de quartier a tenu au cours de l'année neuf (9) assemblées publiques régulières, en plus de son assemblée générale annuelle du 17 avril 2018.

Les membres du conseil ont participé à différentes consultations et rencontres d'information offertes par la Ville, de même qu'à diverses conférences proposées en cours d'année.

## **4.3. Résultats 2018**

### **4.3.1. Plan directeur de quartier et plan d'action du boulevard de la Chaudière**

Une rencontre entre les conseillères municipales, certains intervenants de la Ville et un groupe d'administrateurs du conseil de quartier a eu lieu en janvier 2018. Il y a eu partage des visions des intervenants quant au caractère convivial à développer pour le boulevard de la Chaudière.

En mars 2018, l'annonce du projet de Réseau de transport structurant de la Ville apporte deux nouvelles pour le secteur :

- a) le positionnement du terminus Le Gendre près du futur IKEA et le « Centre Entretien Exploitation » qui seront dans notre quartier
- b) le prolongement de la rue Mendel (côte Mendel) qui comprendra le parcours du tramway, mais aussi un accès automobile, piétonnier et une piste cyclable.

Ces nouvelles informations modifient la vision du secteur en augmentant l'importance de certains des thèmes du remue-méninges (sécurité, zone tampon, etc.) de juin 2017 et répondent à certaines demandes (autre voie de sortie du quartier).

Une invitation a été faite à la fin de l'année à M. Jérôme Nadeau, chef d'équipe du Service du transport et de la mobilité intelligente (STMI) de la Ville de Québec, afin de le rencontrer pour échanger sur l'axe du boulevard de la Chaudière.

Toujours le long du boulevard de la Chaudière, le mail Cap-Rouge et la résidence L'Envol ont commencé leurs travaux en mai. Une rencontre avec le propriétaire du mail et les gens impliqués dans la construction et la gestion de la future résidence a eu lieu afin de discuter d'un rapport produit par l'Université Laval sur la santé et la qualité de vie des futurs résidents. Huit recommandations provenant du rapport ont été retenues et le conseil avec les promoteurs du projet tenteront de les concrétiser.

À l'extrémité du boulevard de la Chaudière, le magasin IKEA a ouvert ses portes et les aménagements routiers effectués par la Ville semblent avoir minimisé l'impact actuel du trafic additionnel.

Enfin, les travaux dans le nouveau secteur résidentiel Le Gendre ont bien avancé en 2018. De nouvelles rues ont été ouvertes et une nouvelle signalisation routière fonctionne bien pour le moment. Les premiers nouveaux résidents devraient arriver au début 2019.

#### 4.3.2. Amélioration de la sécurité et de la qualité des voies de circulation dans le quartier

- Intersection de l'avenue Blaise-Pascal et du boulevard de la Chaudière : Suite aux nouveaux aménagements routiers et à l'ouverture du IKEA, l'intersection en « T » comporte uniquement un Arrêt en provenance du boulevard de la Chaudière. Les cyclistes circulant sur l'avenue Blaise-Pascal et voulant tourner sur le boulevard de la Chaudière ont de la difficulté à passer en raison du trafic additionnel et de la vitesse des automobilistes. Plusieurs interventions ont été faites au conseil concernant ce secteur.
- Traverse piétonnière en face du mail Cap-Rouge : La résolution CQCR-18-CA-34 a été adoptée en juin, suggérant à la Ville de réévaluer la localisation et la configuration de la traverse piétonnière située en face de la future résidence l'Envol et d'étudier d'autres façons de faire pour assurer la sécurité des futurs nouveaux habitants. La Ville répond qu'elle attend la fin de la construction de l'Envol pour réévaluer la nécessité d'un passage à piétons à cet endroit et observer l'habitude des déplacements des nouveaux résidents.
- Traverse piétonnière aux feux de circulation à l'intersection du boulevard de la Chaudière et de la rue Provancher : La résolution CQCR-18-CA-53 a été adoptée en novembre, suggérant à la Ville de réévaluer le temps du décompte numérique pour traverser à l'intersection du boulevard de la Chaudière et de la rue Provancher afin de permettre aux nouveaux résidents du quartier de traverser en toute sécurité. La résolution a été transmise à la Ville, mais aucune réponse n'a été reçue pour le moment.
- Colloque sécurité routière : En avril, une administratrice a assisté au Colloque sur la sécurité routière organisé par la Ville.
- Suivi du programme *À pied, à vélo, ville active* : Un suivi auprès des trois écoles concernées par ce programme a été fait, afin de voir si les recommandations qui avaient été émises pour assurer la sécurité et favoriser les déplacements actifs des écoliers ont donné des résultats. L'école Les Sources a démontré son intérêt à étudier les recommandations avec le CQCR. Une rencontre devrait avoir lieu en 2019.
- Piste cyclable sur la plage Jacques-Cartier : À la suite de l'intervention d'un citoyen concernant la possibilité de construire une piste cyclable dans le parc de la Plage Jacques-Cartier pour faciliter et rendre plus sécuritaire la circulation cycliste est-ouest, une rencontre de travail avec le conseil de quartier de la Pointe-de-Sainte-Foy a eu lieu en janvier. Les deux conseils s'opposent à l'idée de construire une piste cyclable dans le parc de la Plage Jacques-Cartier, mais ont adopté une résolution commune en mars 2018 (CQCR-18-CA-15) demandant à la Ville d'analyser la problématique de la côte de Cap-Rouge comme voie cyclable de manière à trouver une solution efficace, sécuritaire et fluide pour la circulation cycliste (est-ouest) entre les deux quartiers.
- Sécurité des piétons face au parc nautique : En lien avec la résolution CQCR-17-CA-20 adoptée en mars 2017 demandant à l'Arrondissement

de mettre en place des mesures pour améliorer la sécurité des piétons traversant au bas de la rue Saint-Félix, une clôture temporaire avait été ajoutée le long du trottoir près du stationnement, pour inciter les utilisateurs du stationnement à traverser à la traverse piétonne lignée. Cette clôture a résisté à l'hiver et il n'est pas prévu de la retirer pour l'instant. La Ville poursuit son analyse en vue d'une installation permanente. Le conseil aimerait que l'esthétique de la clôture soit améliorée ou qu'une solution permanente soit trouvée.

- Sécurité piétonnière : Une administratrice a participé à une activité de sensibilisation à la sécurité routière planifiée par l'organisme *Solidarité familles*, appuyé par le Service de police de la ville aux abords de l'école Les Sources.

#### **4.3.3. Protection des parcs et espaces verts et de l'environnement**

- Compostage communautaire : Une conseillère municipale nous apprend que la Ville a changé un règlement, permettant maintenant le compostage communautaire dans les parcs (sous approbation de la Ville). Une citoyenne a manifesté son intérêt par courriel pour s'adonner au compostage communautaire à Cap-Rouge. Le conseil communiquera avec Craque-Bitume pour les en informer et voir s'il y a d'autres personnes intéressées dans le quartier.
- Aménagement du parc Chaudière : Les préparatifs à la construction par le promoteur ont avancé cet été. Un appel d'offres sera lancé pour la construction du pavillon de services dont la livraison est prévue pour fin juin 2019. La roulotte temporaire a été utilisée pour la dernière fois cet hiver.
- Herbe à poux : Des administrateurs ont rencontré des représentants de la Ville à plusieurs reprises cet été. Ils ont aussi participé à une formation en compagnie d'employés de la Ville en juin. Nous avons contribué à la campagne de sensibilisation de la Ville en mettant l'information sur la page Facebook du CQ et dans le journal local. Il a été convenu de prendre contact au printemps avec l'équipe de la Ville pour discuter d'un plan d'action de lutte à l'herbe à poux dans le quartier en prévision de l'été 2019.
- Agrile du frêne : Une citoyenne s'est questionnée sur l'infestation de l'agrile du frêne dans la ville, et spécifiquement à Cap-Rouge. Le quartier fait partie des zones infestées, et la Ville propose diverses solutions pour que les citoyens traitent leurs arbres.
- Verdissement du projet de l'Îlot Mendel : Suite à la publication d'un article en mai par le promoteur du secteur commercial autour du nouveau magasin IKEA, le conseil de quartier a adopté en juin la résolution CQCR-18-CA-38 afin d'exprimer sa déception à la Ville et au promoteur Cominar en raison de la faible superficie d'aire verte et de la grande surface minéralisée prévue dans la vision du projet. Le promoteur a répondu par lettre précisant que des bonifications seront ajoutées et qu'il est ouvert à une rencontre pour en parler d'ici la fin 2018. Cette rencontre d'information et d'échanges a eu lieu en novembre, en présence du promoteur, des conseillers municipaux et de plusieurs représentants de la

Ville. Plusieurs changements ont été apportés au projet pour le rendre plus « vert ».

- Plan de mise en valeur des rivières : La Ville a débuté une démarche de consultation en vue d'élaborer un plan de mise en valeur des rivières, incluant la rivière du Cap Rouge. Un atelier de consultation a eu lieu près du parc nautique en octobre. D'autres étapes devraient avoir lieu en 2019. Un administrateur demande aussi s'il est possible de faire un rafraîchissement et d'uniformiser les panneaux d'affichage le long de la rivière du Cap Rouge. Les panneaux sont prêts et seront installés au printemps prochain.
- Travaux de stabilisation de la Plage Jacques-Cartier : Suite à la dégradation des berges du parc de la Plage-Jacques-Cartier, la Ville désire faire des travaux de stabilisation et de réaménagement. Une rencontre d'information pour les citoyens a eu lieu en septembre. Le projet est à long terme, car la Ville doit obtenir les approbations du ministère de l'Environnement.

#### **4.3.4. Maintien et développement du sentiment d'appartenance au quartier**

- Le conseil a poursuivi sa participation aux activités organisées par les organismes du quartier, dont les Hivernales en février et l'activité d'Halloween en octobre.
- Découvr'Arts : Le conseil a participé à l'événement Découvr'Arts en juin suite à l'invitation des organisateurs. Les administrateurs ont trouvé qu'avec la localisation de la tente à l'entrée de l'événement, de nombreuses questions ont porté sur le repérage des artisans et très peu sur le conseil de quartier lui-même. Les membres du conseil sont d'accord sur le fait que l'implication pourrait être plus efficace en apportant certains ajustements l'an prochain.
- Signature du Livre d'or par trois lauréats méritants lors de l'assemblée générale annuelle du 17 avril 2018.
- Résidents de la plage Jacques-Cartier : Quelques citoyens qui habitent le long de la plage Jacques-Cartier mentionnent qu'ils ont un accès difficile à leurs propriétés car des piétons utilisent la rue pour se déplacer plutôt que le trottoir. Suite à des vérifications, l'aménagement en rue partagée n'est pas envisagé pour l'instant et il n'est pas possible de mettre une affiche demandant aux gens de marcher sur le trottoir car c'est dans le code de sécurité routière. Cependant une affiche a été installée à l'entrée du parc nautique rappelant qu'un chien doit être tenu en laisse et que ses besoins doivent être ramassés.
- Stationnement autour de la plage Jacques-Cartier : La Ville est consciente de la problématique de stationnement, surtout l'été et lors d'événements. Le conseil souhaite que le dossier soit étudié avant la prochaine période estivale, en n'oubliant pas l'amélioration de l'affichage informant de la localisation des différents sites de stationnements disponibles.
- Site archéologique Cartier-Roberval : En mai, le site archéologique Cartier-Roberval a été classé en vertu de la Loi sur le patrimoine culturel. Ceci certifie la valeur exceptionnelle du site et empêche aussi toute

utilisation des lieux à d'autres fins que l'archéologie sans l'autorisation du ministère de la Culture et des communications. En décembre, le gouvernement provincial a annoncé une enveloppe de 8,4 millions \$ pour sa mise en valeur. Ceci inclut des actions afin d'éviter que le site archéologique ne se dégrade, le réaménagement de l'accueil et la construction d'une passerelle d'observation et d'interprétation, ainsi qu'un programme de recherche.

- Côte Michel Beupré : Suite à la demande d'un citoyen, la résolution CQCR 18-CA-44 a été adoptée en septembre afin de soutenir la démarche citoyenne pour que la Ville étudie la proposition de renommer une section de la rue de la Promenade-des-Soeurs pour « côte Michel Beupré ». Cette action vise à rendre hommage au directeur des travaux publics de l'ancienne ville de Cap-Rouge qui a dirigé les travaux de réalisation de celle-ci.
- Système de réservation du parc nautique : Un usager du parc déplore le système quelque peu « archaïque » concernant une demande d'emplacement dans le parc nautique par un citoyen. Après vérification, il semble que ce soit la même méthode que l'an passé qui ait été utilisée mais il y a eu une erreur sur le site Web de la Ville, ce qui a pu créer de la confusion.

#### **4.3.5. Collaboration avec les organismes et les commerçants du milieu**

- Table concertation environnement (TCE) : Différents conseils de quartier ont proposé la création d'une TCE afin de se réunir et de discuter des sujets environnementaux communs à plusieurs quartiers. Les administrateurs ont participé à une première rencontre en décembre afin de discuter de la création.
- Table de concertation vélo (TCV) : Les administrateurs du conseil ont participé à plusieurs rencontres de la TCV tout au long de l'année. Une résolution proposée par la TCV au sujet d'un système de vélo partage a été adoptée par le conseil en juin (CQCR-18-CA-37). On remarque aussi que dans les projets d'améliorations du réseau, la problématique de la côte de Cap-Rouge n'est pas illustrée parmi les priorités à court terme retenues au programme Vision Vélo de la Ville. Cependant le représentant assure que son équipe est au fait de la situation et que des réflexions se poursuivent concernant cette côte.
- Il n'y a pas eu de rencontres des présidentes et présidents des conseils de quartier de l'arrondissement 03 en 2018.

#### **4.3.6. Participation aux consultations de la Ville et recommandations**

- Demande d'opinion et consultation publique pour le retrait du PIIA du chemin de la Plage-Jacques-Cartier : En février, la Ville a tenu une demande d'opinion et consultation publique afin de retirer du PIIA la zone 37234Rb (chemin de la Plage-Jacques-Cartier). Suite à la présentation et à la période de questions/réponses, le conseil a adopté la résolution CQCR-18-CA-07 qui émet un avis favorable au projet de modification.

- **Mobilité durable** : Le conseil a produit un document exprimant ses commentaires et propositions sur les circuits proposés par le RTC en début d'année et a diffusé celui-ci grâce à la résolution CQCR-18-CA-09 adoptée en février.
- **Participation citoyenne** : La Ville de Québec a amorcé en 2018 une démarche consultative auprès des citoyens en vue de l'élaboration de sa prochaine politique de participation publique. Des représentants du conseil sont allés à une rencontre d'information pour les CQ en mai ainsi qu'à un atelier participatif pour les citoyens.
- **Travaux de stabilisation de la Plage Jacques-Cartier** : Tel que mentionné ci-haut, le conseil a participé à la rencontre d'information sur les travaux de stabilisation en septembre.
- **Vision GMR** : Des représentants du conseil sont allés à la présentation en septembre de la Vision 2018-2028 pour une saine gestion des matières résiduelles tenue par la Ville pour les CQ.
- **Rêvons nos rivières** : La Ville a organisé un parcours ludique et tenu des groupes de discussion à l'embouchure de la rivière du Cap Rouge en octobre, dans le cadre de son Plan de mise en valeur des rivières. Plusieurs administrateurs ont participé à l'activité.
- **Vision de l'habitation** : En novembre, la Ville a invité les citoyens à remplir un sondage au sujet des besoins et des préoccupations de la population en matière d'habitation. Ceci est la première étape de l'élaboration de sa Vision de l'habitation. Les administrateurs ont rempli le sondage.
- **Déneigement** : Des administrateurs ont répondu à l'invitation de la Ville pour assister en décembre à une séance d'information sur le déneigement réservée aux CQ.
- **Publication d'avis public** : Suite à l'annonce par la Ville de sa décision de cesser la diffusion de ses avis publics dans les journaux pour seulement les publier dans une section de son site Web, le conseil a adopté en décembre une résolution (CQCR-18-CA-61) demandant à la Ville de Québec de mettre rapidement en place un système alternatif qui avise le citoyen de la publication d'avis publics.

#### **4.3.7. Promotion du quartier et de la communication avec ses résidents**

- La page Facebook du conseil a été mise à jour tout au long de l'année, et le nombre de « Like » et de « Follower » continue de grandir. Plusieurs publications ont été très populaires, dont :
  - La mention honorable à M<sup>me</sup> Louise De Angelis (2 863 personnes touchées)
  - La mention honorable à l'équipe féminine de soccer U16 AAA de l'Olympique CRSA (1 086 personnes touchées)
  - L'annonce de la rencontre d'information de l'Îlot Mendel (847 personnes touchées).
- Invitation annuelle pour la présentation de candidatures à l'assemblée générale selon les règles régissant les conseils de quartier.

- Promotion auprès des citoyens de la liste d'envoi électronique des nouvelles du conseil de quartier du Cap-Rouge.
- Collaboration avec le journal local : L'Écho de Cap-Rouge.
- Dossier Anacolor : Le dossier Anacolor a presque connu sa résolution finale cette année. Après l'autorisation de la Cour du recours collectif en janvier et l'envoi d'une lettre par le conseil en mars à différents membres du gouvernement provincial, l'annonce du déménagement de l'entreprise est arrivée en juin. L'annonce parle d'un échéancier de 2019 pour un déménagement sur la rive sud de Québec. La Ville acquerra le terrain de l'usine à Cap-Rouge, et envisage un projet englobant les terrains à proximité en s'inspirant des propositions d'aménagement du concours Révons nos rivières. Selon le communiqué de la Ville à ce sujet, « Un appel d'intérêt sera lancé ultérieurement afin que des promoteurs présentent des projets pour le site ». Le CQ sera impliqué dans ce processus. Le recours collectif et l'injonction seront probablement abandonnés face à la conclusion du dossier. Si la Cour en autorise l'abandon, Anacolor devra verser la somme de 75 000 \$ que le regroupement prévoit utiliser pour un projet à définir plus tard.
- Condominiums Maires-Lessard : Un membre du C.A. mentionne que la construction du projet de condominiums sur la rue des Maires-Lessard est terminée. Ce dossier restera dans les souvenirs du CQ comme un « mauvais exemple de densification ».

#### 4.4. Plan d'action 2019

Le plan d'action de l'année 2019 s'inscrit dans la continuité de celui de l'année 2018, en lien avec les grands projets qui continuent de progresser en 2019 sur notre territoire :

- Nouveau développement au mail Cap-Rouge
- Nouveaux développements commercial/industriel (Îlot Mendel)
- Secteur Anacolor/garage municipal/ancien site de dépôt à neige
- Suivi du dossier du Réseau de transport structurant (tramway)
- Côte Mendel

La vie dans le quartier est aussi une priorité pour 2019, incluant :

- Transport (trajets en vélos, trottoirs et incitatifs pour la marche (incluant l'hiver)
- Impacts sur le trafic des nouveaux projets
- Vivacité du quartier (déplacement actif, commerce local, transport en commun)

Les volets envisagés à ce jour sont :

##### 1. *Plan directeur de quartier et plan d'action du boulevard de la Chaudière*

- ◆ Poursuite de la réalisation des thèmes découlant de l'activité remue-méninges de juin 2017 concernant la revitalisation du boulevard de la Chaudière
- ◆ Ouverture de la résidence l'Envol en 2019 et arrivée de nombreux nouveaux résidents. Suivi des recommandations du rapport sur la santé et la qualité de vie des résidents de l'Envol
- ◆ Collaboration avec la Ville pour la revitalisation du secteur Anacolor/garage municipal/ancien site de dépôt à neige
- ◆ Suivi du dossier du Réseau de transport structurant (tramway et côte Mendel)
- ◆ Mise à jour du plan directeur de quartier selon d'autres besoins à évaluer

##### 2. *Amélioration de la sécurité et de la qualité des voies de circulation dans le quartier*

- ◆ Travailler à la sécurité de la circulation à vélo dans le quartier, notamment un lien est-ouest et dans le secteur nord du boulevard de la Chaudière
- ◆ Vigie quant à la sécurité des trottoirs (incluant l'hiver)
- ◆ Veiller à la sécurité des nouveaux résidents du projet l'Envol
- ◆ Veiller à la sécurité des piétons traversant la rue Saint-Félix vers le parc nautique

##### 3. *Protection des parcs et des espaces verts et de l'environnement*

- ◆ Suivi concernant la réalisation des travaux d'aménagement et l'installation des équipements sportifs prévus dans le parc Chaudière
- ◆ Explorer l'intérêt et la possibilité du compostage communautaire dans le quartier
- ◆ Conception d'un plan d'action pour la lutte à l'herbe à poux de concert avec la Ville
- ◆ Surveillance du problème de l'agrile du frêne, particulièrement le long de la rivière du Cap Rouge

- ◆ Participation aux activités de la Ville pour le plan de mise en valeur des rivières
  - ◆ Surveillance de l'impact des grands projets immobiliers sur la qualité de la vie et de l'environnement du quartier
4. *Maintien et développement du sentiment d'appartenance au quartier*
- ◆ Décerner périodiquement des mentions honorables à des personnes ou organismes du quartier pour souligner leur travail remarquable auprès de la communauté carougeoise en vue de la signature annuelle du Livre d'or
  - ◆ Signature du Livre d'or lors de l'assemblée générale annuelle par des citoyens ou organismes s'étant démarqués
  - ◆ Suivi des problématiques de la plage Jacques-Cartier (stationnement et partage de la rue)
5. *Collaboration avec les organismes et les commerçants du milieu*
- ◆ Invitation aux organismes et aux commerçants du milieu à participer aux activités du conseil de quartier, notamment à l'AGA, et à la mise en œuvre du plan directeur de quartier relativement au plan d'action sur la revitalisation du boulevard de la Chaudière
  - ◆ Participation, sur invitation, aux activités des organismes
  - ◆ Appui, selon les circonstances, aux demandes ou besoins formulés par les organismes
  - ◆ Participation à des tables de concertation régionale et locales (ex. : Table de concertation vélo, Table de concertation environnement)
  - ◆ Participation à la Table des présidentes et présidents des conseils de quartier de l'arrondissement 03
6. *Participation aux consultations et autres activités de la Ville*
- ◆ Production d'avis en rapport avec des demandes de modification au zonage
  - ◆ Présence aux séances d'information tenues par la Ville concernant notre quartier
  - ◆ Participation aux séances de formation proposées par la Ville aux conseils de quartier
7. *Promotion du quartier et de la communication avec ses résidents*
- ◆ Tenue d'assemblées régulières mensuelles, d'une assemblée générale annuelle, et d'assemblées spéciales s'il y a lieu
  - ◆ Poursuite de la communication auprès des citoyens par la publication d'articles dans les journaux locaux et de renseignements sur le site Web de la Ville et sur la page Facebook du conseil de quartier
  - ◆ Renforcement par tout moyen visant à faciliter et à diffuser l'information dont les consultations du conseil de quartier auprès des citoyens

## Signature du Livre d'or : une tradition pour notre conseil de quartier

Chaque année, les membres du conseil d'administration invitent les citoyens à déposer les candidatures de personnes qui se sont démarquées dans leur domaine et/ou activités comme citoyens du quartier ou par leur implication dans notre milieu. Ce peut être grâce à leur originalité, à leur performance, à leur dévouement à une cause ou à leur réalisation aux niveaux local, provincial, national ou même international.

Depuis 2016, le conseil de quartier a révisé son processus annuel de la signature du Livre d'or. En effet, ces nouvelles modalités lui permettent de décerner périodiquement des mentions honorables à des personnes ou organismes du quartier pour souligner leur travail remarquable auprès de la communauté carougeoise et de ce fait, permettre à ceux-ci d'être en lice avec d'autres personnes s'impliquant dans le quartier pour la signature du Livre d'or, événement tenu à l'assemblée générale annuelle.

Nous remercions notre population pour les propositions reçues qui nous permettent de retenir un maximum de deux (2) ou trois (3) candidatures pour la signature du Livre d'or. Nous honorons ces personnes ou organismes lors de l'assemblée générale annuelle et un cadeau leur est remis.

Signature du Livre d'or en 2018	
M. Alexandre St-Jean	Catégorie " Exploit "
M <sup>me</sup> Linda Even	Catégorie " Communautaire "
Maison des jeunes de Cap-Rouge	Catégorie " Groupe "

Mentions honorables en 2018	
M. Julien Siino	Catégorie " Exploit "
M <sup>me</sup> Jeannine Delisle	Catégorie " Communautaire "
Club d'astronomie Véga de Cap-Rouge	Catégorie " Groupe "
M <sup>me</sup> Alexandra Doré	Catégorie " Exploit "
M. Roch Maltais	Catégorie " Communautaire "
M <sup>me</sup> Rita Veilleux	Catégorie " Communautaire "
Équipe féminine de soccer U16 AAA de l'Olympique CRSA	Catégorie " Exploit "
M <sup>me</sup> Louise De Angelis	Catégorie " Carrière "
M <sup>me</sup> Lucie Papillon	Catégories " Communautaire " et " Exploit "
M. Jérémy Plourde	Catégories " Communautaire " et " Exploit "

## **5. Bilan et états financiers au 31 décembre 2018**

En 2018, le conseil de quartier du Cap-Rouge a reçu une subvention de 400 \$ de la Ville de Québec pour ses frais de fonctionnement.

Nous avons une somme de 1 281,04 \$ restante à la fin de l'année 2017. Le conseil a donc fonctionné pour l'année 2018 avec un budget de 1 681,04 \$.

Les dépenses de l'année 2018 ont été de l'ordre de 1 607,84 \$ pour rembourser notamment les honoraires professionnels d'une secrétaire de soutien, les frais d'administration bancaire, les dépenses des membres du conseil d'administration et des frais divers pour l'assemblée générale de l'année 2018 (cadeaux pour les signataires du Livre d'or et léger goûter).

Le montant des dépenses inclut un chèque de 125,00 \$ qui a été émis en avril et n'a pas encore été encaissé. Ce montant est inscrit dans la ligne « Créditeurs ».

Une somme de 73 \$ n'a pas été utilisée en 2018 et est donc reportée en 2019.

Les livres sont ouverts pour consultation si nécessaire.



## LE CONSEIL DE QUARTIER DU CAP-ROUGE

### ÉTAT DES PRODUITS ET DES CHARGES ET DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018

	<u>2018</u>	<u>2017</u>
	\$	\$
<b>Produits</b>		
Subvention(s) – Ville de Québec	<u>400 \$</u>	<u>1 500 \$</u>
<b>Charges</b>		
Fonctionnement	<u>1 608 \$</u>	<u>1 686 \$</u>
Projets	<u>                    </u>	<u>                    </u>
<b>Excédent des produits par rapport aux charges</b>		
Actif net non affecté au début de l'exercice	<u>1 281 \$</u>	<u>1 467 \$</u>
Actif net non affecté à la fin de l'exercice	<u>73 \$</u>	<u>1 281 \$</u>